

18 Comment , en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'État et des collectivités territoriales ?

- Définir un seuil de connaissances en culture générale pour tous les enfants d'un même niveau, d'où la nécessité que l'État garde le contrôle des programmes, des examens et du suivi des études (avec un éventuel allongement du temps de scolarité obligatoire).
- Nécessité d'une formation nationale initiale de bon niveau pour permettre une formation professionnelle.
- L'équipe éducative comprend les enseignants mais aussi le personnel technique, administratif, les copsy, les assistantes sociales et infirmières qui doivent effectuer leurs missions dans les établissements. D'où la nécessité d'un recrutement et d'une formation nationale pour l'ensemble de ces personnels. Ceci est encore plus criant dans les DOM TOM, où l'on craint que le clientélisme ne gagne l'éducation.
- Etre très vigilant sur le maintien des missions des personnels, telles qu'elles existent aujourd'hui.
- Une crainte : que la décentralisation aboutisse à la privatisation des services et qu'il en découle la disparition progressive des fonctionnaires.
- Nécessité d'adapter la formation à l'économie, sans pour autant que cette dernière ne prenne le dessus. Un contrôle de l'État doit donc être fait sur les formations initiales et continues pour les réguler.
- L'État n'est pas une entreprise. L'objectif des services publics ne doit pas être la rentabilité.
- Les politiques doivent prendre conscience que l'éducation est un investissement à long terme. Ils doivent donc se refuser à des réponses immédiates et ponctuelles.
- Point positif de la décentralisation : un état des locaux et un apport de matériel améliorés depuis la prise en charge par les collectivités territoriales.
- Si une décentralisation plus accrue se produit, les financements ne seront plus les mêmes, une période économique néfaste entraînant une baisse des moyens. De plus un écart risque de se creuser et une inégalité de plus en plus forte s'installer, en fonction de l'appartenance à une région riche ou pauvre et des choix politiques et économiques de cette dernière.
- Si l'État se désengage de plus en plus de ses missions alors qu'elles doivent être poursuivies, il est à craindre une augmentation de la fiscalité locale.
- Le contrôle par l'État des finances transférées aux collectivités locales doit être renforcé, afin de maintenir l'équité.
- Le désengagement des fonds publics ne doit pas être comblé par des entreprises commerciales.
- La mixité sociale déjà fragile risque d'être aggravée par une décentralisation qui confirmerait la sectorisation aux départements.
- Le tissu social se détériorant, les établissements de ZEP ressemblent de plus en plus à des ghettos. Cela a pour conséquence un détournement systématique de la carte scolaire de la part des classes moyennes ou une fuite vers l'enseignement privé.